

FFvolley

**Comité Rhône
Métropole de Lyon**



**BULLETIN DEPARTEMENTAL D'INFORMATION
DE VOLLEY-BALL LOISIR
SAISON 2019/2020**

Mis à jour en **Octobre 2019**

**Espace Départemental des Sports
CDRML VB
26, rue Julien 69003 LYON
06 50 78 18 56 - 06 89 24 12 05
<http://www.volleyrhone.fr> comite69@gmail.com**

Sommaire

PARTIE 1. DEROULEMENT DES COMPETITIONS	3
1. Tournoi de rentrée	3
2. Championnat 6X6	3
3. Championnat 2 nd trimestre 2020	4
PARTIE 2. REGLEMENTS DES COMPETITIONS LOISIRS	5
1. Règlement sportif	5
2. Gestion des compétitions loisirs	6
3. Calendriers et horaires des rencontres	7
4. Mode de classement	7
5. Licences	7
6. Arbitrage	8
7. Forfait match	8
8. Connaissance des règlements	8
9. Cas non prévus	8

ANNEXES

Annexe 1- Règlement spécifique championnat 4x4 loisir	9
Annexe 2 - Tarifs des engagements d'équipes	10

PARTIE 1. DEROULEMENT DES COMPETITIONS

1. TOURNOI DE RENTREE 6X6

Il aura lieu cette année le jeudi 19/09 (à Dardilly)

2. CHAMPIONNAT 6X6

Les équipes s'inscrivent dans le niveau de leur choix.

Pour tous les niveaux, une première phase se déroulera d'octobre à décembre 2019 et une seconde phase se déroulera de janvier à mars 2020.

1.1. Confirmé

Il est constitué de 53 équipes.
Les poules seront mixées en seconde phase.

1.2. Intermédiaire

Ce niveau réunit 56 équipes.
Les poules seront mixées en seconde phase.

1.3. Seconde phase

Les équipes seront automatiquement réinscrites dans le niveau dans lequel elles évoluaient en première phase à moins qu'elles ne fassent savoir avant le 20 décembre 2019 qu'elles souhaitent changer de niveau.

Précision : une équipe qui demande à descendre de niveau pour la seconde phase, ne pourra pas être qualifiée pour les finales, même si son classement le lui permettait.

De nouvelles équipes pourront s'inscrire en seconde phase.
Date limite d'inscription : 20 décembre 2019

1.4. Finales

Cette phase 6X6 s'achèvera avec les finales qui se dérouleront le Vendredi 27 Mars 2020

Les 9 meilleures équipes de chaque niveau se rencontreront pour déterminer les champions du Rhône 6X6 par niveau.

Pour ces finales, chaque équipe qualifiée ne pourra être constituée que de joueurs (ses) ayant figuré sur les feuilles de match de ladite équipe au cours de la phase de poules. Une liste établie par le CDRMLVB permettra de contrôler cette appartenance le jour de ces finales. Toute équipe qui ne respecterait pas ce principe ne pourrait pas prétendre au titre de sa catégorie et serait immédiatement déclassée.

3. CHAMPIONNATS SECOND TRIMESTRE 2020

Ces championnats se dérouleront d'Avril 2020 à Juin 2020

2.1. Championnat 4X4 ou 6X6

Les équipes s'inscriront au choix dans un championnat 6X6 (initiation, intermédiaire, confirmé ou haut niveau) ou 4X4 initiation, intermédiaire ou confirmé.

Le championnat 4x4 haut niveau est désormais rattaché au championnat 4x4 Compet'lib (se reporter au BDI correspondant pour le règlement de ce championnat).

Dans tous les niveaux, il faudra que 6 équipes au moins soient inscrites pour qu'un championnat soit proposé.

Il sera également proposé un championnat 4X4 féminin.

Date limite d'inscription : 8 mars 2020

Début du championnat : semaine du 1^{er} avril 2020

2.2. Finales

Ces championnats s'achèveront avec les finales qui se dérouleront le vendredi 26 juin 2020.

Le nombre d'équipes qualifiées sera déterminé en fonction du nombre d'équipes inscrites par niveau.

PARTIE 2. REGLEMENTS DES COMPETITIONS LOISIRS

1. REGLEMENT SPORTIF

1.1. Formule

Toutes les rencontres des différentes phases se déroulent en 3 sets gagnants de 25 points et 2 points d'écart. Le 5ème set éventuel en 15 points et 2 points d'écart.

Toutefois, il arrive que les rencontres ne soient pas terminées au moment de l'extinction des lumières ou de la fermeture du gymnase. Dans ce cas la CDS préconise de terminer la rencontre chez le club visiteur.

Si cela n'est pas faisable, l'équipe gagnante est celle qui a le meilleur nombre de sets gagnés, en ne prenant en compte que les sets terminés.

S'il y a une égalité de sets, alors le score du set éventuellement en cours lors de l'interruption du match sera pris en compte pour déterminer le vainqueur du match.

S'il y a une égalité de points dans les sets terminés, le gagnant de la rencontre sera l'équipe qui aura gagné le dernier set. Le score enregistré sera de 15/13 au 5ème set (et de 25/23 pour tout autre set). Pour les finales, la formule adoptée est généralement 2 sets gagnants de 15 points et le troisième set en 11 points avec 2 points d'écart dans tous les sets. Toutefois en cas d'absence d'une équipe ou pour toute autre raison, la formule pourra être changée par le représentant du Comité présent.

1.2. Composition des équipes

Le championnat est ouvert aux catégories séniors, M20 et M17 titulaires d'une licence Compétition Volley-Ball ou Compet'Lib.

En cas de problème, les équipes peuvent disputer les rencontres avec un minimum de 4 joueurs en 6X6 (attention ! le joueur qui sert ne peut pas attaquer et tous les joueurs doivent passer à tous les postes) et 3 joueurs en 4X4.

Lors d'une rencontre, lorsque l'équipe est formée et que les noms des joueurs et joueuses licenciés FFVB, ont été portés sur la feuille de match, il est demandé de ne pas appeler d'autres joueurs en cours de match (sauf blessures)

1.3 Mixité des équipes

Il est conseillé aux équipes d'être mixtes dans la mesure du possible. Ceci n'est pas une obligation.

Toutefois, pour le championnat 6X6, les équipes mixtes seront favorisées par rapport aux équipes uniquement constituées d'éléments masculins :

-Si une équipe mixte (avec une fille présente sur le terrain et non sur le banc !), affronte une équipe masculine, l'équipe mixte partira d'office avec un avantage de 3 points (3/0 pour l'équipe mixte) pour les quatre premiers sets et 2 points (2/0) pour le cinquième set.

-Pour conserver cet avantage, il faudra qu'une fille au moins reste présente sur le terrain pendant tout le set. Par conséquent s'il n'y a qu'une seule fille sur le terrain, et qu'elle est remplacée par un garçon, l'équipe adverse marquera automatiquement 3 points (ou 2 points au 5^{ème} set). Exemple : Si le remplacement s'effectue à 15 partout, l'équipe masculine mènera automatiquement 18/15.

-De même, si 2 équipes mixtes s'affrontent et qu'au cours du set, l'une des deux fait sortir toutes ses filles, l'autre équipe marquera automatiquement 3 points (ou 2 points au 5^{ème} set).

- Ce point de règlement ne s'appliquera pas si la fille sort à la suite d'une blessure qui l'empêcherait de revenir sur le terrain jusqu'à la fin de la rencontre.

- Attention, les pénalités s'appliquent set par set : Si une équipe joue tout le 1^{er} set avec une fille contre une équipe masculine, elle bénéficiera de l'avantage de 3 points. Si au 2^{ème} set, cette même équipe se présente sur le terrain sans aucune fille, elle partira sans avantage.

-Enfin, dans le cas où une joueuse est utilisée comme libéro (et s'il n'y a pas d'autre joueuse dans l'équipe), alors aucun avantage ne pourra être accordé à cette équipe.

1.4. Temps Morts

Chaque équipe a droit à 2 temps morts par set (pas de temps morts techniques à 8 et 16 points).

1.5. Hauteur du filet

Equipes masculines : 2,43 M

Equipes mixtes: 2,35 M

Equipes Féminines: 2,24M

2. GESTION DES COMPETITIONS LOISIR

La gestion des championnats loisir est assurée par le secrétariat du CDRMLVB à l'adresse suivante : 16 rue Paul Pic 69500 Bron.

2.1. Feuilles de match

Les feuilles de matchs doivent être remplies en mentionnant le n° du match indiqué dans la 1ère colonne du calendrier, le nom des équipes, les noms des joueurs et leur n° de licence, le pointage des points au dos des feuilles et le résultat.

Toutes les feuilles de matchs doivent être expédiées par l'équipe recevant au CDRMLVB :

- 2 semaines après la rencontre

- 10 jours au moins avant la date des finales.

Il est possible de les envoyer par mail à : sportive69@volleyrhone.fr

2.2. Transmission des résultats

Les résultats des équipes peuvent être communiqués de différentes façons :

- En saisissant le résultat directement sur Internet à l'aide du code qui vous aura été transmis au début de chaque phase.
- En les communiquant par téléphone (04/72/73/18/01) ou par mail (sportive69@volleyrhone.fr)
- En envoyant la feuille de match.

Il est demandé de les communiquer le plus rapidement possible après la rencontre, pour que les équipes de la même poule puissent suivre les résultats et le classement.

3. CALENDRIERS ET HORAIRES DES RENCONTRES

Les équipes communiquent en début de championnat le ou les créneaux horaires pendant le(s)quel(s) elles disposent de leur gymnase pour recevoir les équipes adverses.

Le récapitulatif de ces créneaux horaires est envoyé en début de championnat à toutes les équipes.

Ce document peut être consulté sur le site du comité du Rhône de volley (<http://volleyrhone.fr>) dans la rubrique « loisir ».

Si des erreurs ont été commises ou s'il y a une modification de ces informations, il convient d'en informer le CRVB.

Il est toutefois recommandé à l'équipe recevante de contacter l'équipe adverse au moins une semaine à l'avance pour confirmer la date, l'heure et le lieu du match.

Il est possible d'inverser les rencontres du calendrier, de reporter les rencontres ou de jouer les matchs à l'extérieur par manque de créneaux horaires. Il conviendra d'informer le comité des changements éventuels.

Il ne pourra pas être imposé à une équipe adverse de débiter une rencontre avant 19h30 ; toute planification de match avant cet horaire doit faire l'objet d'une demande à l'équipe adverse et implique que celle-ci donne son accord pour jouer à cette heure.

Si au terme d'une phase du championnat loisir un match prévu au calendrier officiel a été reporté sur demande d'une équipe, et s'il s'avère que ce match n'a pas été joué, alors l'équipe demandeuse du report sera automatiquement déclaré perdante du match.

En revanche, si une date de report a été fixée elle fera foi et si une équipe demande un nouveau report, c'est cette dernière qui sera déclarée forfait s'il n'y a pas d'accord entre les 2 équipes sur une nouvelle date, et même si ce n'est pas elle qui est à l'origine du premier report.

4. MODE DE CLASSEMENT

Les équipes ayant obtenu le même classement dans des poules différentes sont départagées d'abord par le quotient du nombre de points obtenus par le nombre de matches disputés, ensuite par le quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de sets perdus, enfin par le quotient du nombre de points de sets gagnés par le nombre de points de sets perdus dans leurs poules respectives.

5. LICENCES

Pour participer à une rencontre, un joueur doit être titulaire d'une licence comportant l'option

« volley-ball » ou « Compet'Lib ».

Attention, au-delà de deux participations aux matchs la licence sera due par le club pour lequel le joueur aura joué. En cas de non-respect de ce règlement, en plus du coût de la licence, une pénalité financière pourra être infligée au club concerné sur proposition de la commission sportive et validation par le comité directeur.

Pour les joueurs des catégories M17 et M20 la licence doit comporter les mentions spécifiques de surclassement.

Un joueur peut jouer dans des équipes de groupements différents avec la même licence.

Les participants à la compétition loisir sont tenus de présenter aux responsables de leurs associations un certificat d'aptitude à la pratique du volley-ball en compétition. Cette condition est indispensable pour qu'en cas d'accident, la responsabilité des dirigeants soit dégagee.

Les clubs non fédéraux adresseront leurs demandes de licences accompagnées du règlement (42,50 € X nbre de licenciés) ainsi que des certificats médicaux de tous les joueurs (indispensables) au groupement sportif 69 (même adresse que le comité du Rhône).

Chaque licencié d'un club non fédéral sera donc licencié sous le Groupement Sportif 69. Ceci évitera au club de payer une adhésion à la FFVB.

Les clubs fédéraux adresseront leurs demandes de licences auprès de la LRAVB comme pour les autres licenciés en faisant attention de bien cocher la case « Compet'Lib » si le joueur ne joue qu'en championnat loisir.

6- ARBITRAGE

L'arbitrage est assuré **par l'équipe recevante** dans le respect des règles fédérales.

7. FORFAIT

Les forfaits seront comptabilisés lorsque les feuilles de matchs le mentionneront clairement et avec l'accord des 2 équipes.

Si aucun résultat n'est transmis, le match sera considéré comme non joué. Aucune des équipes ne marquera de point.

8. CONNAISSANCE DES REGLEMENTS

L'engagement aux compétitions implique la parfaite connaissance des règlements et leur acceptation dans leur intégralité par les groupements sportifs participants.

9. CAS NON-PREVUS

La commission sportive loisir, en accord avec la commission départementale des statuts et règlements, tranche tous les cas non prévus) et au présent bulletin départemental loisir d'information.

ANNEXE AU BDI LOISIR 2019-2020
DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES
AU CHAMPIONNAT LOISIR 4X4
NIVEAUX MOYEN ET CONFIRME*

(*pour le Haut Niveau se reporter au BDI Compet'Lib)

REGLEMENT SPORTIF :

1 – Temps morts :

Chaque équipe à droit à 2 temps morts par set (pas de temps morts techniques à 8 et 16pts).

2 – Dimensions du terrain :

9x9M ou 7x7M selon possibilités du club recevant.

3 – Hauteur du filet :

Equipes masculines: 2,43 M

Equipes mixtes: 2,35 M

Equipes Féminines: 2,24M

4 – Passage au service :

2 joueurs (ses) minimum (par set) doivent passer au service en alternance à chaque changement de service.

5 - Rotations :

Les rotations sont libres et il n'y a pas de zones avant et arrière en 4x4.

6 – Mixité des équipes :

Elle n'est pas imposée en 4x4 et aucun handicap ne peut être infligé à une équipe qui se présenterait sans fille(s) pour prendre part à un match.

Pour tous les autres points de règlement importants (formule de jeu, composition des équipes, organisation et horaires de match, saisie et transmission des résultats, etc.) se reporter au BDI Loisir.

TARIFS DES ENGAGEMENTS D'EQUIPE LOISIRS SAISON 2019/2020	
Engagement loisir 6X6 1^{ère} et 2nde phase	60 €
Engagement loisir 2nd trimestre 2015 4X4 ou 6X6	86 €

sept-19		oct-19		nov-19		déc-19		janv-20		févr-20		mars-20		avr-20		mai-20		juin-20						
dim 1/9		mar 1/10		ven 1/11	vacances	dim 1/12	6ème semaine	mer 1/1	vacances	sam 1/2	4ème semaine	dim 1/3	vacances	mer 1/4	1ère semaine phase 4X4 6X6	ven 1/5	vacances	lun 1/6	Récupération matches reportés					
lun 2/9		mer 2/10		sam 2/11		lun 2/12		jeu 2/1		dim 2/2		lun 2/3		jeu 2/4		dim 2/3		jeu 2/3		jeu 2/4	sam 2/5	mar 2/6		
mar 3/9		jeu 3/10		dim 3/11	mar 3/12	ven 3/1		lun 3/2		mar 3/3		mer 3/3		ven 3/4	mer 3/3	ven 3/4	sam 4/4	lun 4/5		mer 3/6				
mer 4/9		ven 4/10		lun 4/11	2ème semaine	mer 4/12	7ème semaine	sam 4/1	1ère semaine 6X6 2nde phase	mar 4/2	5ème semaine	mer 4/3	2ème semaine	dim 5/4	3ème semaine	lun 4/5	4ème semaine	jeu 4/6	7ème semaine					
jeu 5/9		sam 5/10		mar 5/11		jeu 5/12		dim 5/1		mer 5/2		jeu 5/3		dim 5/4		mer 5/2		jeu 5/3		dim 5/4	lun 6/4	mer 5/5	ven 5/6	
ven 6/9		dim 6/10		mer 6/11		ven 6/12		lun 6/1		jeu 6/2		ven 6/3		lun 6/4		mer 6/5		ven 6/3		lun 6/4	mer 6/5	jeu 7/5	sam 6/6	
sam 7/9		lun 7/10		jeu 7/11	3ème semaine	sam 7/12	7ème semaine	mar 7/1	2ème semaine	mar 7/1	6ème semaine	dim 8/3	7ème semaine	mar 7/4	3ème semaine	ven 8/5	5ème semaine	dim 7/6	7ème semaine					
dim 8/9		mar 8/10		ven 8/11		dim 8/12		mer 8/1		mer 8/1		dim 8/3		mer 8/4		dim 8/3		dim 8/3		mer 8/4	mer 8/4	ven 8/5	lun 8/6	
lun 9/9		mer 9/10		sam 9/11		lun 9/12		jeu 9/1		jeu 9/1		lun 9/3		jeu 9/4		lun 9/3		jeu 9/4		jeu 9/4	jeu 9/4	sam 9/5	mar 9/6	
mar 10/9		jeu 10/10		dim 10/11	3ème semaine	mar 10/12	7ème semaine	ven 10/1	2ème semaine	lun 10/2	5ème semaine	mar 10/3	7ème semaine	ven 10/4	3ème semaine	dim 10/5	5ème semaine	mer 10/6	7ème semaine					
mer 11/9		ven 11/10		lun 11/11		mer 11/12		sam 11/1		mer 11/2		mer 11/3		sam 11/4		mer 11/3		mer 11/3		jeu 12/3	dim 12/4	lun 11/5	mer 11/5	jeu 11/6
jeu 12/9		sam 12/10		mar 12/11		jeu 12/12		dim 12/1		mer 12/2		jeu 12/3		dim 12/4		mer 12/2		jeu 12/3		ven 13/3	lun 13/4	mar 12/5	mer 12/5	ven 12/6
ven 13/9		dim 13/10		mer 13/11	4ème semaine	ven 13/12	Récupération matches reportés	lun 13/1	3ème semaine	jeu 13/2	6ème semaine	ven 13/3	Récupération matches reportés	lun 13/4	3ème semaine	mer 13/5	5ème semaine	sam 13/6	7ème semaine					
sam 14/9		lun 14/10	1ère semaine 6X6 1ère phase	jeu 14/11		sam 14/12		mar 14/1		jeu 13/2		ven 14/2		sam 14/3		ven 14/2		mar 14/4		mar 14/4	mer 15/4	mer 13/5	jeu 14/5	dim 14/6
dim 15/9		mar 15/10		ven 15/11		dim 15/12		mer 15/1		mer 15/1		ven 14/2		sam 15/2		dim 15/3		mer 15/4		mer 15/4	mer 15/4	mer 15/4	jeu 14/5	ven 15/5
lun 16/9		mer 16/10		sam 16/11	lun 16/12	jeu 16/1	jeu 16/1	ven 17/1	dim 16/2	lun 16/3	jeu 16/4	lun 16/3	jeu 16/4	jeu 16/4	sam 16/5	mar 16/6	mar 16/6	Récupération matches reportés						
mar 17/9		jeu 17/10	dim 17/11	mar 17/12	ven 17/1	ven 17/1	sam 18/1	lun 17/2	mar 17/3	ven 17/4	mar 17/3	ven 17/4	sam 18/4	dim 17/5	mer 17/6	mer 17/6								
mer 18/9		ven 18/10	lun 18/11	mer 18/12	sam 18/1	sam 18/1	mar 18/2	mar 18/2	mer 18/3	sam 18/4	mer 18/3	sam 18/4	dim 19/4	lun 18/5	jeu 18/6	jeu 18/6								
jeu 19/9	tournoi de rentrée	sam 19/10	vacances	mar 19/11	4ème semaine	jeu 19/12	Récupération matches reportés	dim 19/1	3ème semaine	mer 19/2	6ème semaine	jeu 19/3	Récupération matches reportés	lun 20/4	3ème semaine	mar 19/5	5ème semaine	ven 19/6	7ème semaine					
ven 20/9		dim 20/10		mer 20/11		ven 20/12		lun 20/1		jeu 20/2		mer 19/2		jeu 20/2		ven 20/3		mer 19/2		jeu 19/3	lun 20/4	mer 20/5	mer 20/5	sam 20/6
sam 21/9		lun 21/10		jeu 21/11		sam 21/12		mar 21/1		ven 21/2		jeu 20/2		ven 21/2		sam 21/3		mer 21/4		ven 21/2	sam 21/3	mar 21/4	jeu 21/5	dim 21/6
dim 22/9		mar 22/10	ven 22/11	dim 22/12	5ème semaine	mer 22/1	vacances	jeu 23/1	Récupération matches reportés	sam 22/2	6ème semaine	dim 22/3	Récupération matches reportés	mer 22/4	3ème semaine	ven 22/5	5ème semaine	lun 22/6	7ème semaine					
lun 23/9		mer 23/10	sam 23/11	lun 23/12		jeu 23/1		jeu 23/1		dim 23/2		jeu 23/1		sam 22/2		dim 23/2		dim 23/2		lun 23/3	mer 22/4	ven 22/5	lun 22/6	
mar 24/9		jeu 24/10	dim 24/11	mar 24/12		ven 24/1		jeu 23/1		dim 23/2		jeu 23/1		sam 22/2		dim 23/2		dim 23/2		lun 23/3	mer 22/4	ven 22/5	lun 22/6	
mer 25/9		ven 25/10	vacances	lun 25/11	5ème semaine	mer 25/12	vacances	sam 25/1	Récupération matches reportés	mar 25/2	6ème semaine	mer 25/3	Récupération matches reportés	sam 25/4	3ème semaine	dim 24/5	5ème semaine	jeu 25/6	7ème semaine					
jeu 26/9	Réunion rentrée	sam 26/10		mar 26/11		jeu 26/12		dim 26/1		mer 26/2		mer 25/3		jeu 26/3		dim 26/2		mer 26/2		jeu 26/3	dim 26/4	mer 26/5	ven 26/6	Finales 4X4/6X6
ven 27/9	Engage- ments 6X6	dim 27/10		mer 27/11		ven 27/12		lun 27/1		jeu 27/2		jeu 26/3		ven 27/3		Finales 6X6		lun 27/4		ven 27/3	Finales 6X6	lun 27/4	mer 27/5	sam 27/6
sam 28/9		lun 28/10	jeu 28/11	sam 28/12	5ème semaine	mar 28/1	Récupération matches reportés	mer 29/1	6ème semaine	ven 28/2	7ème semaine	sam 28/3	Récupération matches reportés	mar 28/4	3ème semaine	jeu 28/5	5ème semaine	dim 28/6	7ème semaine					
dim 29/9		mar 29/10	ven 29/11	dim 29/12		mer 29/1		mer 29/1		sam 29/2		dim 29/3		mer 29/4		mer 29/4		dim 29/3		mer 29/4	mer 29/4	ven 29/5	lun 29/6	
lun 30/9		mer 30/10	sam 30/11	lun 30/12		jeu 30/1		jeu 30/1		jeu 30/1		lun 30/3		1ère semaine phase 4X4 6X6		jeu 30/4		1ère semaine phase 4X4 6X6		jeu 30/4	jeu 30/4	sam 30/5	mar 30/6	
		jeu 31/10		mar 31/12		ven 31/1		ven 31/1		mar 31/3		mar 31/3		dim 31/5										

calendrier championnats loisir 2019_2020.xlsx